

Bruxelles, le 13 août 2018  
(OR. fr)

11609/18

DIPL 16

## ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

---

Objet:                      Objet:  
                                  Remplacement du Chef de la Mission du Myanmar/la Birmanie auprès de  
                                  l'Union européenne  
                                  - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Soe Lynn  
                                  HAN en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Paw  
                                  Lwin Sein

---

1

Par lettre parvenue le 10 juillet 2018, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission du Myanmar/la Birmanie auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Soe Lynn HAN comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Paw Lwin Sein.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Soe Lynn HAN comme Chef de la Mission du Myanmar/la Birmanie auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Soe Lynn HAN en qualité de Chef de la Mission du Myanmar/la Birmanie auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3776/18 en date du 11 juillet 2018, a été acquis à la date du 10 août 2018. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.